



Déclaration CFTC, CGT, CFE-CGC à propos de la négociation sur une nouvelle grille de classifications

La négociation sur la refonte des classifications dans une branche professionnelle est toujours un moment important. Le système de classifications structure la Branche professionnelle. Il concrétise une vision politique des relations entre Salariés et Employeurs. En effet, votre grille de classification indique clairement la place dédiée à l'emploi dans les métiers concernés. A travers elle, on peut lire la reconnaissance des compétences des salariés et les moyens de progresser qui leur sont offerts. C'est pourquoi la CFTC, la CFE CGC et la CGT se sont saisies pleinement de cette négociation.

Force est de constater, qu'après deux séances de négociation, tant SYNTEC que CINOV tentent d'imposer un système de classification que nous qualifions de « *régression sociale* ».

En effet, au travers d'une grille dite de « *critères classant* », choix qui n'a fait objet d'aucun débat, ces derniers appréhendent l'emploi du point de vue des seuls « *compétences* », collection de savoirs (savoir-faire, savoir-être...) articulés autour pratiques de l'entreprise, en excluant les acquis des connaissances des salariés, et en tout premier lieu les diplômes ou qualifications et l'expérience professionnelle.

Le choix de cette méthode accentue l'individualisation tout en désresponsabilisant l'Entreprise, en faisant porter par leur seul salarié la responsabilité du « *résultat* ».

Ces critères sont des facteurs de différenciation, ils installent une distinction qui a pour corollaire l'exclusion de ceux qui ne peuvent plus développer leurs compétences telles qu'attendues par SYNTEC et CINOV. Sans pour autant que la responsabilité de l'entreprise ne soit posée.

A l'évidence il s'agit plus de gérer des « *talents* » qu'autre chose. Nous ne souhaitons pas laisser dans le flou de l'évaluation subjective des compétences et nous demandons que les pratiques soient fortement marquées d'objectivité et d'égalité.

Nous avons bien compris que SYNTEC et CINOV veulent laisser les entreprises "*libres d'agir localement*" et faire ce que bon leur semble. Une grille de classification de branche ne peut être un outil social dévalorisant.

C'est pourquoi, nous réitérons avec détermination notre demande de prise en compte des diplômes et de l'expérience professionnelle des salariés.

La valeur du travail à travers du métier doit rester la caractéristique majeure de l'emploi.